

Questions orales

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, le député a bien mal choisi sa métaphore. Je pense que les députés de son parti ont montré hier soir qu'ils ne maniaient pas très bien la rondelle.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Trop d'ailliers gauches.

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Le député prétend que tout le monde au Canada désire voir baisser les taux d'intérêt. Il a peut-être raison car nous ne faisons pas exception de ce côté-ci de la Chambre. Nous aimerions voir baisser les taux d'intérêt. La question est de savoir comment s'y prendre. Allons-nous commander aux banques d'abaisser les taux d'intérêt, ou si nous nous attaquons à l'inflation? En ce qui concerne la position des divers partis, je rappellerai au député qu'il vient de se mettre en désaccord public avec la position adoptée la semaine dernière par plusieurs premiers ministres provinciaux. L'un d'eux a demandé expressément que les taux d'intérêt soient supérieurs de un point aux taux américains.

M. Broadbent: Dites-nous qui.

M. Trudeau: Ce point de vue a été exprimé en public, et il a reçu l'appui de plusieurs premiers ministres provinciaux. Il est évident que tout le monde désire voir baisser les taux d'intérêt sauf les prêteurs, et par prêteurs j'entends les particuliers, les gouvernements et les marchés de capitaux. Comme je le disais hier, quand le taux d'inflation se situe autour de 12 p. 100, les gens veulent prêter leur argent quelques points au-dessus de 12 p. 100, afin que l'argent qu'ils en retireront vaille celui qu'ils y ont mis. Voilà le problème.

S'il y a un moyen d'abaisser les taux d'intérêt, c'est de ralentir l'inflation. Donc, si on réduit le taux d'inflation à 8 ou 6 p. 100, je garantis au député que les Canadiens pourront avoir des taux d'intérêt plus bas, à moins qu'ils ne préfèrent que leur dollar vaille plus cher. Ce serait alors à eux de le dire. Voilà la réalité telle qu'elle est.

● (1430)

LA FIXATION DE L'ÉCART ENTRE LES TAUX D'INTÉRÊT

M. Doug Anguish (The Battlefords-Meadow Lake): Madame le Président, la politique du jeu de bâton du gouvernement est un problème, car c'est elle qui provoque les difficultés que nous connaissons depuis quelques années. Il appartient au gouvernement de définir une orientation politique précise. L'autre chose qui préoccupe réellement les Canadiens c'est l'écart entre...

Mme le Président: A l'ordre. La question du député n'exige pas qu'il donne ce genre d'explication. La première qu'il a posée était très longue alors que nous sommes tous d'accord pour raccourcir les questions. Je demande donc au député de bien vouloir collaborer.

M. Anguish: Madame le Président, jusqu'en 1979 l'écart était traditionnellement d'environ 2 p. 100. Actuellement, on nous vole littéralement des centaines de millions de dollars puisque l'écart atteint près de 4 p. 100 voire plus. Le premier ministre voudrait-il ordonner ou conseiller aux banques quant à l'écart qu'elles devraient maintenir, chose que l'Association des banquiers canadiens a dit approuver. Si cet écart était fixé à 2 p. 100, les Canadiens pourraient mieux examiner ce qui se passe dans les milieux bancaires.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, j'admets que c'est le gouvernement fédéral qui est compétent dans le domaine des banques, mais comme je l'ai fait remarquer aux premiers ministres et aux députés il y a quelques jours ainsi qu'à plusieurs reprises par le passé, ce sont les provinces qui, de façon générale, sont compétentes pour tout ce qui concerne les prix, les salaires, les traitements et les profits. Je tiens à faire remarquer au député que si l'on veut véritablement que les taux d'intérêt baissent, il faudrait que nous collaborions tous pour faire diminuer le taux d'inflation. Si l'on veut attirer les investisseurs étrangers et créer des emplois, il faut juguler l'inflation. Pour y parvenir, il faut que les provinces acceptent de collaborer avec nous et que nous consentions ensemble à réduire nos dépenses salariales dans le secteur public. Mais, bien entendu, cette mesure ne saurait être efficace que si le secteur privé se déclarait prêt à nous emboîter le pas. Encore une fois, vous voyez que ces questions relèvent de la compétence des provinces.

Je serais heureux de reprendre les entretiens avec le député, les membres de son parti ou les premiers ministres s'ils veulent bien collaborer afin de prendre le taureau par les cornes dans les secteurs de notre économie qui relèvent de leur compétence pour lutter contre l'inflation. C'est de cette manière que nous parviendrons à faire baisser les taux d'intérêt.

LES PROFITS DES BANQUES À CHARTE

M. Doug Anguish (The Battlefords-Meadow Lake): Madame le Président, une façon de juguler l'inflation consisterait à limiter certains profits. Quand on pense que les banques à charte ont fait 37.7 p. 100...

Des voix: Oh, oh!

Mme le Président: A l'ordre, à l'ordre! Le député est en train d'argumenter, alors qu'il est censé poser une question.

M. Anguish: Madame le Président, j'aimerais que le très honorable premier ministre me dise s'il ne serait pas plus juste d'imposer davantage les banques. Les deux banques pour lesquelles nous disposons de chiffres sont imposées seulement à 17 p. 100 cette année. Les employés de banque sont plus imposés que cela. Ce n'est pas normal du tout. Si nous voulons juguler l'inflation, il faudrait songer à faire quelque chose de ce côté-là.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, le député estime que pour enrayer l'inflation, il faudrait limiter certains profits. A mon avis, il ne faudrait pas se contenter de limiter les profits, il faudrait aussi contenir les prix, y compris le loyer de l'argent. Dans la plupart des cas, je le répète, exception faite du loyer de l'argent, cela relève des provinces. Or, celles-ci refusent de nous céder leurs pouvoirs. La constitution ne nous donne pas les pouvoirs nécessaires pour contrôler les salaires, les prix et les profits du secteur privé. J'aimerais que le député et les membres de son parti se mettent bien cela dans la tête et qu'ils fassent des pressions auprès des gouvernements provinciaux avec lesquels ils semblent en bons termes, afin qu'ils coopèrent avec nous pour contenir l'augmentation des prix. Une telle solution serait possible si les provinces coopéraient entre elles.